

CGA

MAGAZINE

TROUSSE D'INFORMATION

CARTE DES TARIFS D'INSERTION N° 37

EN VIGUEUR À COMPTER DE JANVIER 2012

2012



CGA Magazine

CGA Magazine se consacre à des sujets d'intérêt pour les professionnels comptables, et traite des nouvelles et des tendances dans le milieu des affaires et de la réglementation. Imprimée six fois l'an, cette publication bilingue, sur papier glacé, est distribuée aux CGA, aux étudiants et aux dirigeants des milieux des affaires, du secteur public et de la formation.

Une annonce dans *CGA Magazine* permet de cibler, à des taux avantageux, des propriétaires d'entreprise, des experts-comptables ainsi que des dirigeants occupant des postes clés.

Au sujet de CGA

L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada), fondée en 1908, fournit des services à 75 000 CGA et étudiants au Canada et dans plus de 90 pays. Professionnels respectés dans les domaines de la comptabilité et de la gestion financière, les CGA travaillent dans l'industrie, le monde de la finance, le secteur public et en cabinet privé.

CGA-Canada établit les exigences en matière d'accréditation et les normes professionnelles associées au titre de CGA, offre du perfectionnement professionnel, poursuit des activités de recherche et de défense des intérêts, et représente les CGA tant au pays que sur la scène internationale.



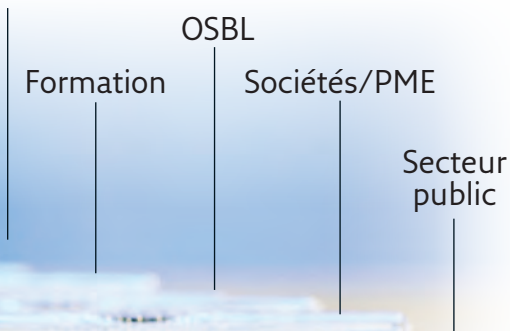
Publication primée

CGA Magazine a remporté de nombreux prix, y compris une médaille d'argent attribuée par Trade, Association and Business Publications International (2008, 2009, 2010) et le Prix d'excellence décerné par la Société canadienne des directeurs d'association, dans la catégorie Meilleur magazine.



Le milieu de travail des CGA

Expertise comptable



Portrait des lecteurs

La majorité des lecteurs affirment qu'ils consultent d'anciens numéros de *CGA Magazine*; ils se réfèrent généralement à un ou deux numéros.

Il y a autant d'hommes que de femmes CGA qui lisent notre magazine, alors que chez les étudiants, ce sont le plus souvent des femmes.

Près de 50 % des membres ont obtenu le titre de CGA en l'an 2000 ou après, tandis qu'environ 30 % l'ont obtenu entre 1990 et 1999.

Environ 80 % des CGA et des étudiants sont des salariés à temps plein, les autres travaillant principalement à contrat ou en tant que travailleurs autonomes à temps plein.

Sondage auprès des lecteurs - 2008

Information — publicité par grande annonce

Contacteur : Ingrid Mueller
Spécialiste, Ventes publicitaires nationales
☎ 416 226-4862
☎ 604 605-5123
✉ imueller@cga-canada.org

Conditions

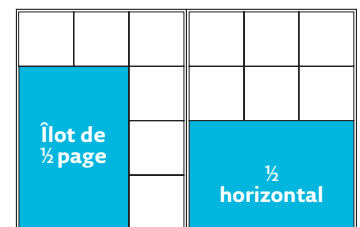
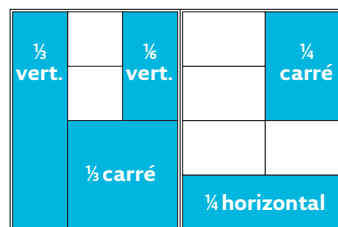
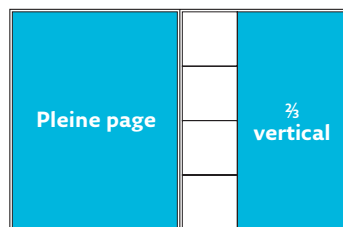
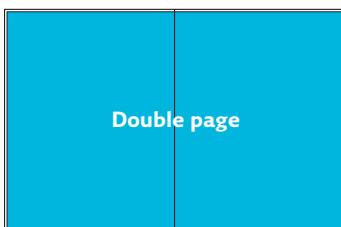
Tous les tarifs s'appliquent à l'espace seulement. Commission de 15 % aux agences de publicité dûment accréditées. Supplément pour soumission tardive du matériel. Les annulations et les changements d'emplacement ne sont pas acceptés après la date de tombée.

Encarts

CGA Magazine accepte les formats d'encarts suivants : encarts volants, agrafés, hors-texte ou dans une enveloppe de polyéthylène. Distribution à l'échelle nationale ou dans certaines régions seulement. Tarifs fournis sur demande.

Exigences techniques

DIMENSION	LARGEUR (")	HAUTEUR (")
Pleine page à fond perdu	8½ (8,5)	X 11½ (11,125)
Pleine page — dimension de rognage	8¼ (8,25)	X 10¾ (10,875)
Empagement	7¾ (7,4375)	X 9¾ (9,625)
2/3 vertical	4¾ (4,875)	X 9¾ (9,625)
Îlot de 1/2 page	4¾ (4,875)	X 7½ (7,125)
1/2 horizontal	7¾ (7,4375)	X 4¼ (4,6875)
1/3 vertical	2⅝ (2,3125)	X 9¾ (9,625)
1/3 carré	4¾ (4,875)	X 4¼ (4,6875)
1/4 vertical	3¾ (3,625)	X 4¼ (4,6875)
1/4 horizontal	7¾ (7,4375)	X 2¼ (2,25)
1/6 vertical	2⅝ (2,3125)	X 4¼ (4,6875)



Tarifs de la publicité par grande annonce

QUATRE COULEURS	1X	3X	6X
Double page	10665	9356	8992
Pleine page	5764	5056	4860
2/3 de page	4537	4057	3767
Îlot de 1/2 page	4248	3877	3691
1/2 horizontal	4222	3740	3473
1/3 carré/vertical	2542	2265	2105
1/4 carré/horizontal	2364	2183	2077
1/6 vertical	2040	1863	1763

NOIR ET BLANC*	1X	3X	6X
Pleine page	4376	3897	3629
2/3 de page	3488	3116	2898
Îlot de 1/2 page	3284	2833	2722
1/2 horizontal	3218	2859	2671
1/3 carré/vertical	1957	1703	1628
1/4 carré/horizontal	1851	1663	1583
1/6 vertical	1753	1570	1456

* Publicité deux couleurs : hausse de 10 % du tarif

* Publicité trois couleurs : hausse de 20 % du tarif

Emplacement garanti : hausse de 15 % du tarif

Sous réserve de modification

PAGES DE COUVERTURE

QUATRE COULEURS	1X	3X	6X
2 ^e /3 ^e de couverture	7044	6405	6007
4 ^e de couverture	7347	6732	6275

Information — petites annonces

Contacteur : **Doris Hollett**
 Petites annonces
 ☎ 1 800 663-1529 ou 604 605-5091
 ☎ 604 605-5123
 ✉ cgamagazine@cga-canada.org

Tarifs du répertoire des petites annonces

CARTES PROFESSIONNELLES	1X	3X	6X
Carte simple	500	455	431
Carte double	1000	911	864

LIGNAGE DES PETITES ANNONCES

Chaque insertion de 40 mots ou moins 150 \$
 Chaque mot supplémentaire 2 \$

Maximum de 25 lignes, 5 mots par ligne. Le paiement doit accompagner le texte de l'annonce.

Dates limites pour la publicité

Numéros de 2011	Réservation
janvier-février	21 novembre 2011
mars-avril	16 janvier 2012
mai-juin	12 mars 2012
juillet-août	23 mai 2012
septembre-octobre	24 juillet 2012
novembre-décembre	21 septembre 2012

Matériel publicitaire

Le matériel publicitaire peut être envoyé sur un CD ou un DVD, par courriel (la taille des fichiers ne doit pas dépasser 5 Mo — les fichiers ou dossiers plus volumineux peuvent être comprimés en format .sit) ou par FTP (directives de téléchargement sur demande).

Prière d'envoyer le matériel publicitaire à :

Gavin Carroll
 Coordonnateur de la publicité
 CGA-Canada
 100 – 4200 North Fraser Way
 Burnaby (C.-B.) V5J 5K7
 ☎ 604 605-5090
 ☎ 604 689-5845
 ✉ gcarroll@cga-canada.org

Spécifications — Cartes professionnelles

DIMENSION	LARGEUR (")	HAUTEUR (")
Carte simple	3 5/8 (3,625)	X 2 1/4 (2,25)
Carte double	3 5/8 (3,625)	X 4 1 1/16 (4,6875)

Remarque : Les dates peuvent changer.

Dates de tombée

28 novembre 2011
23 janvier 2012
19 mars 2012
28 mai 2012
27 juillet 2012
26 septembre 2012

Spécifications relatives à la production

Fichiers de type Macintosh : Quark Xpress, Adobe InDesign, Adobe Photoshop ou Adobe Illustrator (convertir le texte en dessins), avec tous les documents à l'appui. Convertir les couleurs d'accompagnement en CMJN. Les images doivent être en haute résolution (300 points par pouce), en format TIFF ou EPS.

Les annonces produites sur PC en format EPS, TIFF ou PDF (haute résolution seulement) sont acceptées, à condition que toutes les polices soient intégrées et que toutes les couleurs aient été converties en CMJN. Les annonces créées à l'aide de logiciels tels que MS Word, PowerPoint, Wordperfect, etc. ne sont pas acceptées.

CGA Magazine se réserve le droit de refuser les annonces qui ne respectent pas ses exigences. Toutes les annonces qui doivent être retouchées ou modifiées sont assujetties à des frais de graphisme de 100 \$ l'heure.



Conditions générales

- ▶ Tous les contrats et textes publicitaires sont soumis à l'approbation de l'éditeur.
- ▶ Il est entendu que l'annonceur et l'agence de publicité assument l'entière responsabilité de toute annonce soumise, imprimée ou publiée, et dégagent l'éditeur de toute responsabilité à l'égard de celle-ci.
- ▶ La responsabilité de l'éditeur à l'égard de toute erreur pour laquelle il pourrait être tenu responsable ne peut excéder le coût de l'espace. Plus précisément, l'éditeur n'assume aucune responsabilité à l'égard des erreurs présentes dans les annonces qu'il a composées.
- ▶ L'éditeur n'est pas responsable envers l'annonceur des retards de publication, des dommages entraînés par la non-insertion de la totalité ou d'une partie des éléments de publicité soumis, ou de la non-diffusion partielle ou totale du magazine à cause de grèves, d'arrêts de travail, de cas de force majeure ou de toute autre circonstance indépendante de la volonté de l'éditeur.
- ▶ Toute annonce ayant pour seul objet de promouvoir l'image de marque d'un titre comptable professionnel autre que celui de CGA sera rejetée.
- ▶ Les publicités provenant d'un annonceur dont le compte est en souffrance depuis plus de 60 jours ne seront pas acceptées.
- ▶ Le fait que CGA-Canada accepte de publier du matériel publicitaire dans *CGA Magazine* ne signifie aucunement qu'elle s'associe au produit ou au service annoncé.
- ▶ La publication dans *CGA Magazine* de publicités ayant pour but de promouvoir les opinions politiques de tout organisme ou groupe autre que CGA-Canada ne sera pas acceptée.
- ▶ *CGA Magazine* n'acceptera pas les publicités qui font la promotion de cigarettes ou d'alcool, ou qui contreviennent aux lois provinciales et nationales sur les droits de la personne ou au *Code des principes d'éthique et règles de conduite* de CGA-Canada.
- ▶ Toute modification apportée à une annonce dans le but de la rendre conforme aux spécifications de *CGA Magazine* sera facturée au tarif de 100 \$ l'heure. *CGA Magazine* offre des services de conception graphique, sur demande, au tarif de 100 \$ l'heure.
- ▶ *CGA Magazine* conserve tout le matériel publicitaire pendant deux ans. Après ce délai, ce matériel est mis au rebut. Le matériel publicitaire n'est rendu que sur demande écrite.
- ▶ Tout matériel publicitaire non accompagné de directives et n'ayant pas paru dans le magazine est conservé pendant trois mois. Après ce délai, il est mis au rebut. Le matériel publicitaire n'est rendu que sur demande écrite.

Renseignements supplémentaires

Contacter :

Doris Hollett

Coordonnatrice de la production

☎ 1 800 663-1529 ou 604 605-5091

📞 604 605-5123

✉ cgamagazine@cga-canada.org



CGA
MAGAZINE